

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada **RETURN BIDS TO:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division L'Esplanade Laurier East Tower, 4th floor, Ottawa Ontario K1A 0S5

Title - Sujet					
Mise à jour du système TVAC					
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.			
21120-200076/A		001			
Client Reference No N° de référence du client		Date			
3279646			2019-10-04		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG	•			
PW-\$\$HN-336-77811					
File No N° de dossier	File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
hn336.21120-200076					
Solicitation Closes -	l 'invitation nrer	nd f	in	Time Zone	
at - à 02:00 PM	E ilivitation pro	ıa ı		Fuseau horaire	
on - le 2019-12-03				Eastern Daylight Saving	
on - le 2019-12-03				Time EDT	
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Bisson, Phillipe			hn336		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX			
(613) 295-8641 ()		() -			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur	//de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to si (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	igner au nom du fournisseur/
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation 21120.200076/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120.200076 Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier hn336.21120.200076 Buyer ID - Id de l'acheteur hn336 CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

LA MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSION 001 EST POUR INCLURE L'ANNEXE A – ÉNONCÉ DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES (EST) QUI A ÉTÉ OMIS DES DOCUMENTS DE DEMANDE DE SOUMISSION :

- VOIRE ANNEX A CI-DESSOUS

** TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS **

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES

PORTÉE DES TRAVAUX

POUR

LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE CÂBLODISTRIBUTION

À

L'ÉTABLISSEMENT NOVA

AUTORISATION

Le Service correctionnel du Canada approuve la portée des travaux de modification du système de câblodistribution existant. Les recommandations de corrections, d'ajouts ou de suppressions doivent être soumises au responsable de la conception, à l'adresse suivante :

Approuvé par :

Allain Davidson Directeur, Systèmes de sécurité électroniques Service correctionnel du Canada 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Préparé par :

Roger Legere Agent régional du programme d'électronique

TABLE DES MATIÈRES

TAB	BLE DES MATIÈRES	2
1	INTRODUCTION	3
1.1	Renseignements généraux	3
1.2	Portée	3
1.3	Besoin/Objet	3
1.4	Contexte	5
1.5	Visites et examen de l'établissement	6
1.6	Acceptabilité technique	6
2	DOCUMENTS APPLICABLES	7
2.1	Applicabilité	7

1 INTRODUCTION

1.1 Renseignements généraux

.1 Le Service correctionnel du Canada (SCC) doit mettre à niveau le système de câblodistribution existant à l'Établissement Nova. Cette mise à niveau consiste à remplacer 125 plaques murales à prise unique en plastique pour câble et à fournir 5 pi de rallonge de câble, à installer des dérivations dirigeables sur tous les répartiteurs, à fournir et à installer des boîtiers en acier ordinaire dans toutes les zones de distribution, à fournir et à installer un nouveau branchement dans la pièce 106 du bâtiment Q et dans la pièce 217 du bâtiment A, et à formuler des recommandations de retrait ou de mise à niveau des amplificateurs, des répartiteurs, etc. afin d'améliorer le système existant.

1.2 Portée

L'entrepreneur doit mettre à niveau le système de câblodistribution existant à l'Établissement Nova, établissement à niveaux de sécurité multiples, afin de fournir à tous les utilisateurs finaux un système en parfait état de fonctionnement.

- 1. La mise à niveau du système comprend les éléments suivants :
- 1.1 l'ajout de dérivations extérieures dirigeables à tous les répartiteurs;
- 1.2 le remplacement de 125 plaques murales à prise unique en plastique par des plaques murales en acier inoxydable à prise unique fournies par l'entrepreneur, avec nouveau coupleur et 5 pi de câble RG-6;
- 1.3 l'installation de boîtiers en acier ordinaire dans toutes les zones de distribution;
- 1.4 la fourniture et l'installation d'un nouveau branchement dans la pièce 106 du bâtiment Q et la pièce 271 du bâtiment A;
- 1.5 l'équilibrage du signal pour fournir un niveau adéquat à chaque utilisateur final.

1.3 Besoin/Objet

- La portée des travaux offre aux fournisseurs potentiels assez d'information pour qu'ils puissent présenter une soumission à TPSGC et à SCC. De plus, elle définit la portée de l'architecture du système nécessaire pour :
 - Remplacer les plaques en plastique à prise unique par des plaques en acier inoxydable à prise unique avec coupleur et connecteur RG-6. Les plaques murales doivent être fixées au moyen de vis inviolables à tête ronde Torx en acier allié. Emplacements des plaques :
 - a. Maison 1 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - b. Maison 2 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - c. Maison 3 : 8 (7 chambres et 1 salle de séjour);
 - d. Maison 4 : 8 (7 chambres et 1 salle de séjour);
 - e. Maison 5 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - f. Maison 6 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - g. Maison 7 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - h. Maison 8 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);
 - i. Maison 9 : 9 (8 chambres et 1 salle de séjour);

- j. Unité en milieu de vie structuré (MVS) : (16 chambres et 2 aires communes);
- k. Unité de garde en milieu fermé : 22 (13 cellules et 3 aires communes);
- Bâtiment Q, secteur à sécurité minimale (14 lits) : 0 (aucune modification)
 (14 chambres et 2 salles de séjour);
- m. Bâtiment de VFP : 3 (2 chambres et 1 salle de séjour);
- n. Bâtiment R, installations destinées aux programmes et à la spiritualité : 0 (aucune modification);
- o. Bâtiment A, administration : 3 (V et C 120/109 et sous-directeur 217, toutes les autres zones demeurent telles quelles).
- 2. Mettre à jour le tableau de niveau de signal, si nécessaire, pour la conception du câblage vertical dans les zones suivantes :
 - a. 03 bâtiment A, pièce 1144;
 - b. 06 bâtiment A, pièce 1144;
 - c. 14 bâtiment Q, pièce 115.
- 3. Doter tous les répartiteurs de distribution de dérivations extérieures dirigeables afin d'obtenir un signal de sortie de 0 dBm +/- 5 dBm pour chaque utilisateur final (à la plaque murale) conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé pour câblodistribution, SSE 250/Tableau de niveau du système de câblodistribution et SSE 250/Plan d'étage de câblodistribution aux utilisateurs finaux nos 1, 2 et 3.
- 4. Régler le niveau du signal de la tête du réseau, au besoin.
- 5. Remplacer au besoin les amplificateurs de distribution pour fournir un niveau de signal de 0 dBm +/- 5 dBm à l'utilisateur final.
- 6. Dans la maison 1, pièce 111A et dans le bâtiment A, pièce 1144, modifier la configuration de sortie conformément au dessin SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé, de manière à offrir un niveau de signal de 0 dBm +/- 5 dBm à tous les utilisateurs finaux.
- 7. Dans le bâtiment A, pièce 1182, retirer l'amplificateur et le répartiteur et installer un coupleur seulement avec un boîtier, conformément au dessin SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé.
- 8. Dans les maisons 2 et 3, déplacer la prise téléphonique et le transformateur pour faire place au nouveau boîtier. Dans le MVS, déplacer l'interrupteur d'éclairage et la prise de courant pour faire place au nouveau boîtier.
- 9. Fournir et installer des boîtiers électriques muraux extérieurs verrouillables NEMA de type 4 à une porte en acier ordinaire, à charnières dissimulées, avec contreplaqué de ¾ po à l'intérieur pour l'installation de l'amplificateur, des dérivations extérieures dirigeables et des répartiteurs dans toutes les zones de distribution, conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé, SSE 250/Zone de câblodistribution.
 - a. Mettre à la terre tous les boîtiers, amplificateurs, répartiteurs et dérivations extérieures dirigeables.
 - b. Fournir 10 boîtiers des dimensions suivantes : 12 po de hauteur x 12 po de largeur x 6 po de profondeur.
 - c. Fournir 5 boîtiers des dimensions suivantes : 20 po de hauteur x 16 po de largeur x 6 po de profondeur.

- d. Tous les boîtiers avec amplificateur doivent posséder leur propre disjoncteur de
 15 A avec prise à c. a. connecté à l'alimentation d'urgence de l'établissement dans le boîtier de l'alimentation électrique.
 - i. Maison 1, pièce 111A;
 - ii. Maison 5, pièce 003;
 - iii. Unité en milieu de vie structuré (MVS), pièce 115;
 - iv. Bâtiment G, pièce 004 SEC principale;
 - v. Bâtiment A, pièce 1182 (à enlever).
- 10. Étiqueter tous les câbles selon les exigences et les normes du SSE aux dérivations extérieures dirigeables/répartiteurs et aux plaques des utilisateurs finaux.
- 11. Étiqueter l'amplificateur en indiquant l'emplacement du disjoncteur électrique.
- 12. Installer une résistance terminale à toutes les sorties non utilisées pour assurer l'équilibre du système.
- 13. Fournir 110 rallonges de 5 pi à deux connecteurs RG-6 pour les 89 chambres, les 11 cellules, les 4 cellules doubles et les 2 aires communes, conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé et SSE 250/Plan d'étage de câblodistribution aux utilisateurs finaux nos 1, 2 et 3.
- 14. Fournir et installer des boîtiers en acier à circuit unique pouvant accueillir jusqu'à 5 appareils aux chambres ou cellules, au besoin.
- 15. Fournir et installer une plaque murale en acier inoxydable à circuit unique avec coupleur au bâtiment Q, secteur à sécurité minimale (14 lits), pièce 106 à connecter dans la pièce N119.2 à une nouvelle dérivation extérieure dirigeable, conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé et SSE 250/Plan d'étage de câblodistribution aux utilisateurs finaux n° 2.
- 16. Fournir et installer une nouvelle plaque murale en acier inoxydable à circuit unique avec coupleur au bâtiment A, zone de l'administration, 2º étage, pièce 217, à connecter dans la pièce 203, conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé et SSE 250/Plan d'étage de câblodistribution aux utilisateurs finaux nº 3.
- 17. Fournir un rapport de conception préliminaire du câblage vertical de câblodistribution proposé avec tous les niveaux des dérivations dirigeables, l'emplacement des amplificateurs et toutes les fiches techniques du fabricant.
- 18. Fournir un rapport final de conception pour approbation au responsable technique avant toute modification ou installation du système de câblodistribution existant.
- 19. Confirmer par un plan d'essais préalables à l'acceptation que toutes les sorties de signal (chambres, salle de séjour, cellules, etc.) ont un niveau de 0 dBm +/- 5 dBm pour tous les utilisateurs finaux, conformément aux dessins SSE 250/Câblage vertical de câblodistribution proposé et SSE 250/Plan d'étage de câblodistribution aux utilisateurs finaux nos 1, 2 et 3.
- 20. Fournir les dessins d'après exécution du nouveau système de câblodistribution, le schéma du câblage vertical de câblodistribution, le tableau des niveaux de signal, des photos de l'ensemble des zones de distribution et les fiches techniques de tout l'équipement nécessaire, en 2 exemplaires papier avec reliure et étiquette sur la couverture et le dos, et une copie électronique.
- 21. Fournir ½ journée (4 heures) de formation sur place pour la familiarisation avec le système modifié.

1.4 Contexte

.1 Lieu:

1. L'Établissement Nova est un établissement à niveaux de sécurité multiples situé à Truro, en Nouvelle-Écosse (B2N 6R8).

1.5 Visites et examen de l'établissement

- .1 Le responsable de la conception ou son représentant autorisé organisera une visite obligatoire sur place et indiquera l'emplacement des zones de câblodistribution et des utilisateurs finaux.
- .2 Cette visite peut servir à déterminer :
 - l'emplacement exact des zones de câblodistribution sur le site;
 - 2. l'état de chaque plaque murale d'utilisateur final, du boîtier à circuit unique et des connecteurs;
 - 3. l'emplacement exact des boîtiers de montage, des dérivations, des répartiteurs et des amplificateurs;
 - 4. l'emplacement exact de la nouvelle sortie de câblodistribution à circuit unique dans les bâtiments Q et A:
 - 5. les exigences relatives aux conduits et au câblage;
 - 6. la disposition générale des lieux et l'environnement opérationnel du site.

1.6 Acceptabilité technique

- .1 Les conditions opérationnelles du Service correctionnel du Canada (SCC) sont uniques en raison de la diversité des emplacements, des conditions météorologiques auxquelles les établissements font face et des techniques de construction des établissements correctionnels. Le maintien de la sécurité nationale, de la sécurité du personnel et de celle des délinquants constitue l'engagement du SCC envers le gouvernement et le public. Les systèmes de sécurité électroniques utilisés dans ce milieu unique doivent contribuer au maintien de normes très élevées de fiabilité.
- .2 La Direction des installations du SCC a établi des énoncés des travaux (EDT), des spécifications techniques et des normes visant les systèmes de sécurité électroniques, qui sont fondés sur des critères de rendement opérationnel très spécifiques et restrictifs. L'acceptabilité technique de ces systèmes signifie que leur équipement et leurs composants sont conformes aux spécifications, aux normes et aux EDT pertinents du SCC.

2 DOCUMENTS APPLICABLES

2.1 Applicabilité

A.	SE/EDT-0101	Énoncé des travaux de génie électronique – Acquisition et installation de systèmes de sécurité électroniques
В.	SE/EDT-0102	Énoncé des travaux de génie électronique – Contrôle de la qualité des opérations d'approvisionnement et d'installation des systèmes de sécurité électroniques
C.	SE/EDT-0110	Énoncé des travaux de génie électronique – Systèmes de câbles structurés des systèmes de sécurité électroniques
D.	SE/STE-0006	Spécification technique en électronique – Conduits, baies d'équipement et alimentation électrique des systèmes de sécurité des établissements correctionnels fédéraux